



**AFO** ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES  
**CPDO** CHAMBRE PROFESSIONNELLE DES DIRECTIONS D'OPÉRA  
**FEVIS** FÉDÉRATION DES ENSEMBLES VOCAUX ET INSTRUMENTAUX SPÉCIALISÉS  
**FRANCE FESTIVALS** FÉDÉRATION FRANÇAISE DES FESTIVALS DE MUSIQUE ET DU SPECTACLE VIVANT  
**FUTURS COMPOSES** RÉSEAU NATIONAL DE LA CRÉATION MUSICALE  
**GRANDS FORMATS** FÉDÉRATION DES GRANDS ENSEMBLES DE JAZZ ET MUSIQUES À IMPROVISER  
**PROFEDIM** SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PRODUCTEURS, FESTIVALS, ENSEMBLES, DIFFUSEURS INDÉPENDANTS DE MUSIQUE  
**REMA** COMITÉ FRANÇAIS DU RÉSEAU EUROPÉEN DE MUSIQUE ANCIENNE  
**ROF** RÉUNION DES OPÉRAS DE FRANCE  
**SYNOLYR** SYNDICAT NATIONAL DES ORCHESTRES ET THÉÂTRES LYRIQUES

Madame Fleur Pellerin  
Ministre de la Culture  
et de la Communication  
3, rue de Valois  
75001 PARIS

Paris, le 9 avril 2015

Madame la Ministre,

Dans le contexte de crise financière et sociale subie par Radio France, la presse s'est fait le relais des propositions de son Président Directeur Général.

Les perspectives qu'il envisage, telles que la fermeture de France Musique ou son transfert sur le web, suscitent la profonde inquiétude du secteur des musiques de patrimoine et de création que représente la plateforme Accord Majeur.

Radio France doit mettre en perspective ses dépenses et ses objectifs sous votre regard attentif. Cependant, nous ne pouvons nous résoudre à penser que la fermeture de France Musique, ou son transfert des ondes hertziennes au web, puisse recevoir un écho favorable auprès du ministère de la Culture et de la Communication.

En parallèle de la diffusion sur internet, la radio publique demeure un outil essentiel dans la politique d'accès à la musique pour tous les citoyens, à travers des politiques éditoriales variées et adaptées à tous les types d'écoutes. Cet objectif d'accessibilité doit rester l'ambition du Gouvernement.

La radio est également le premier levier de promotion des talents d'aujourd'hui et fournit aux créateurs et aux artistes, dans toute leur diversité, une tribune irremplaçable. Elle participe également de manière non négligeable à l'économie du secteur musical via les droits générés par la diffusion hertzienne.

Alors que le contexte économique actuel menace déjà notre secteur, le ministère de la Culture et de la Communication doit réaffirmer avec force l'importance de la promotion des artistes et des créateurs par voie radiophonique.

Nous attendons de connaître les propositions de Monsieur Gallet mais, plus encore, nous attendons du Ministère qu'il les étudie à l'aune de ses missions : un service public de qualité, représentatif de la diversité musicale.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.



**AFO** ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES  
**CPDO** CHAMBRE PROFESSIONNELLE DES DIRECTIONS D'OPÉRA  
**FEVIS** FÉDÉRATION DES ENSEMBLES VOCAUX ET INSTRUMENTAUX SPÉCIALISÉS  
**FRANCE FESTIVALS** FÉDÉRATION FRANÇAISE DES FESTIVALS DE MUSIQUE ET DU SPECTACLE VIVANT  
**FUTURS COMPOSES** RÉSEAU NATIONAL DE LA CRÉATION MUSICALE  
**GRANDS FORMATS** FÉDÉRATION DES GRANDS ENSEMBLES DE JAZZ ET MUSIQUES À IMPROVISER  
**PROFEDIM** SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PRODUCTEURS, FESTIVALS, ENSEMBLES, DIFFUSEURS INDÉPENDANTS DE MUSIQUE  
**REMA** COMITÉ FRANÇAIS DU RÉSEAU EUROPÉEN DE MUSIQUE ANCIENNE  
**ROF** RÉUNION DES OPÉRAS DE FRANCE  
**SYNOLYR** SYNDICAT NATIONAL DES ORCHESTRES ET THÉÂTRES LYRIQUES

Pour Accord Majeur :

Le Président de l'AFO

*Ivan Renar*

Sénateur Honoraire

Le Président de la CPDO

*Alain Surrans*

Directeur de l'Opéra de Rennes

Le Président de la FEVIS

*Jacques Toubon*

Ancien Ministre

Le Président de FUTURS COMPOSES

*Benoît Thiebergien*

Centre International des Musiques Nomades  
Festival Les Détours de Babel

Le Président de FRANCE FESTIVALS

*Philippe Toussaint*

Président du Septembre musical de l'Orne

Le Président de GRANDS FORMATS

*Frédéric Maurin*

Chef d'orchestre de Ping Machine

La Présidente de PROFEDIM

*Lorraine Villermaux*

Directrice des Talens Lyriques

Le Président honoraire du REMA

*Alain Brunet*

Directeur du CCR Ambronay

La Présidente de la ROF

*Laurence Dessertine*

Adjointe au Maire de Bordeaux

La Présidente du SYNOLYR

*Fabienne Voisin*

Directrice Générale de l'Orchestre National d'Île-de-France